



LE TERRE-NEUVA

Organe de la Société des Œuvres de Mer

Rédaction : Maison de Famille des Œuvres de Mer — Saint-Pierre et Miquelon

DÉPLACEMENTS DE LA MORUE dans les années d'insuffisance polaire

I. — Les enseignements des statistiques

Lorsqu'on traverse des années pénibles comme 1927 et 28, on est volontiers tenté de croire à la dépopulation des régions pêchées, et on cherche des raisons bien loin de la réalité.

Les voiliers accusent les chalutiers de dévaster les fonds. Cette critique ne tient pas devant les faits.

Les deux modes de pêche ne se rencontrent sur les Bancs qu'au Platier et pendant une courte période de la campagne. Le voilier préfère en général les fonds durs où le chalutier ne pourrait s'aventurer, sans risquer de perdre son engin.

**

Si nous voulions bien jeter un regard en arrière nous constatons que les statistiques nous apportent les chiffres suivants :

Année	Production en tonnes
1887	38.613
1891	11.957
1899	36.130
1904	19.599
1910	63.890
1912	27.662
1920	30.446
1925	57.255

On voit que la production française à Terre-Neuve a connu des hauts et des bas. Va-t-on accuser le chalutier apparu sur les Bancs en 1907 (ils étaient 8 à cette époque) d'avoir détruit les fonds en 1891 et 1904? En réalité nos minimums de pêche en 1891, 1904, 1912, 1920 ont toujours été en s'améliorant, grâce à la supériorité sans cesse accrue des procédés.

Nous pouvons aller plus loin dans notre examen. Il y a en effet une grande cause d'erreur dans les statistiques que nous venons de présenter; C'est qu'elles dépendent d'un élément très variable, le nombre des navires banquiers. Malheureusement l'expérience humaine est à renouveler de génération en génération, et il est rare qu'on sache profiter des enseignements du passé. Dès que la morue reprend, les armements augmentent, et les nouveaux navires arrivent en service lorsque les circonstances redéviennent défavorables. Est-il possible de prévoir, à la lumière des enseignements du passé, le rythme de la production morutière à Terre-Neuve? C'est ce que nous allons chercher.

II. — Le rythme périodique de la production

Pour éliminer la variation du nombre des navires banquiers, calculons le rendement individuel du marin pêcheur, en divisant le nombre de tonnes par le nombre d'hommes présents sur les Bancs. Nous obtenons les valeurs suivantes :

Années	Tonneaux	Années	Tonneaux
1881	2.1	1886	3.5
1882	2.0	1887	3.9
1883	2.5	1888	2.4
1884	2.7	1889	2.4
1885	2.9	1890	2.5

Années	Tonneaux	Années	Tonneaux
1891	1.4	1909	5.8
1892	1.6	1910	7.8
1893	1.7	1911	4.1
1894	1.6	1912	3.3
1895	2.2	1913	4.1
1896	3.2	1914	3.0
1897	3.5	1915	7.1
1898	3.1	1916	5.1
1899	3.6	1917	7.2
1900	3.3	1918	6.5
1901	3.5	1919	7.5
1902	3.6	1920	6.2
1903	2.7	1921	6.9
1904	1.9	1922	7.4
1905	2.4	1923	9.4
1906	2.1	1924	8.2
1907	3.9	1925	10.2
1908	4.9		

Immédiatement se fait dans notre esprit un rapprochement évident avec le rythme des transgressions chaudes étudié par le Directeur de l'Office des pêches, M. Le Danois, dans les rapports de la Commission Atlantique. Il a constaté que l'amplitude des transgressions de l'eau atlantique suit un rythme que l'on peut définir par la série :

1 - 4,5 - 9 - 18,5 - 111

Un grand maximum de transgressions chaudes a eu lieu en 1885. Si notre théorie est exacte, autant qu'une loi physique produit immédiatement ses effets, nous devons trouver à ce moment insuffisance d'eau polaire et par suite mauvaise pêche. Le tableau nous indique en effet une production plus faible à ce moment. En réalité notre minimum se place en 1882. Mais nous devons tenir compte d'un fait que notre statistique ignore fatallement, c'est l'amélioration des procédés de pêche. C'est à ce moment que se place la transformation du procédé de pêche par doris et palangres. Le rendement individuel en est influencé.

De même nous pouvons constater, avec l'apparition du chalut en 1907, que le rendement ne cesse de croître, et n'a pas encore atteint son maximum.

Les grandes marées séculaires de 111 ans comprennent 6 marées de 18 ans 1/2, dont les maximums vont d'abord en décroissant pendant 55 ans 1/2, puis augmentant jusqu'au maximum séculaire suivant.

Chaque marée de 18 ans 1/2 comporte une double ondulation, d'un peu plus de neuf ans, avec un maximum secondaire de 4 ans 1/2. Enfin chaque année est marquée par une avance et une régression saisonnière dont la phase ne coïncide pas obligatoirement avec le maximum de réchauffement solaire.

Les maximums de neuf ans se placent aux époques ci-après : 1885 - 1894 - 1903 - 1912 - 1922 - 1931.

Nous avons vu comment nous devons interpréter le décalage du minimum qui tombe en 1882 au lieu de 1885. Par contre 1894, 1904, 1912 sont nettement des minimums (voir le tableau). Quant à 1922 la production semble l'emporter sur 1920, mais il faut tenir compte de la modification de l'armement. Le nombre de chalutiers a en effet beaucoup augmenté depuis la guerre, par rapport aux années antérieures.

Si 1914 semble échapper également à la loi générale, je pense qu'il est inutile d'expliquer pourquoi. On sait que cette année-là, les armements furent aussi nombreux

qu'en 1913, tandis que la campagne fut brusquement interrompue par la guerre. Pendant les années 1915 à 1918 inclus, il n'y eut que des voiliers sur les Bancs. On voit combien le rendement avait augmenté par rapport à la période de 1886 à 1889, où 1881 à 1883, qui lui correspondent.

III. — Conclusion

Nous pouvons donc appliquer le rythme type des transgressions chaudes à la production de la morue à Terre-Neuve et conclure :

La production de la morue à Terre-Neuve semble liée au rythme périodique de neuf ans des transgressions chaudes. Elle est plus satisfaisante dans les années de faible transgression, et diminue lorsque les transgressions atteignent un maximum.

Nous traversons en ce moment une mauvaise période dont les causes sont uniquement physiques, n'ont rien à voir avec tel ou tel système de capture, et nous ne devrions pas nous étonner de voir cette phase se prolonger encore pendant une ou deux campagnes.

Il nous reste à étudier ce que devient la morue dans ces années d'insuffisance polaire, et s'il est possible de la poursuivre dans ses retranchements.

COMMANDANT BEAUGÉ.

Poste de BRUME de Saint-Pierre

Utilité que présenterait la mise en place sur la base des « Grappins » d'une bouée à sifflet

L'atterrissement sur Saint-Pierre s'est beaucoup simplifié par suite de l'installation du poste de brume.

Il nous est arrivé déjà d'atterrir plusieurs fois au gonio, et nous considérons que cet atterrissage est maintenant un jeu, car conjugué avec les données d'une ligne de sonde, les relevés au gonio fournissent tous les éléments : distance et direction, permettant d'entrer d'une façon sûre dans le secteur d'entente du cornet de brume de Galantry.

Il est simplement à désirer que l'on n'attende pas jusqu'à la brume épaisse pour faire marcher ce petit poste, car la brume venant du S. et du S.-O. dans le sens de la marche d'un bâtiment voulant atterrir, il arrive très souvent que cette brume est déjà faite au large alors qu'il fait encore bien clair en rade de Saint-Pierre. Dans ce cas, n'entendant ni corne, ni poste de brume, le bâtiment a une incertitude sur sa position, et cette incertitude dure jusqu'au moment où il arrive franchement sur les cailloux.

**

Nous avons ainsi été pris deux fois ; aussi avertissons-nous les capitaines de bien se méfier des arrivées par temps gris au voisinage de Saint-Pierre ; et ceci, d'autant plus que la nuit est plus proche, car il est alors très difficile à terre de se rendre compte de l'opacité de la brume au large.

Se rappeler que le cornet de brume de Galantry s'entend difficilement dans le secteur S.-O. et Ouest.

Se méfier des relèvements du poste de brume pris dans une direction telle, que le trajet des ondes a un parcours terrestre, car par absorption et réfraction sur les terres,

la direction de propagation n'est pas une ligne droite.

**

En arrivant au voisinage de Galantry les indications de la sonde sont insuffisantes pour déterminer la distance à laquelle on se trouve de terre, et l'intensité de son du cornet de brume, variable selon le vent et la direction où l'on se trouve, laisse aussi beaucoup d'imprécision à ce sujet.

Il semble qu'en mouillant une bouée à sifflet sur les Grappins, il serait très facile de venir la trouver et de rester dans son voisinage pendant la période, quelquefois assez longue, d'attente d'un pilote. Je crois que navires et pilotes y trouveraient leur avantage.

COMMANDANT GUYADER.

L'autruche... coffret à diamants

On s'imagine que la chasse aux autruches n'a d'autre but que de s'emparer de leurs plumes ; c'est là une erreur, car d'après M. Samuel Day, attaché au département du Commerce américain, on classe aussi les autruches pour s'emparer des... diamants que renferment leurs gésiers.

Récemment deux de ces grands oiseaux tués dans le Désert du Kaïabari du Sud, renfermaient 70 superbes diamants : l'un en portait 53, le second 17.

On dit que les autruches absorbent journalièrement leur ration de diamants pour aider leur digestion comme d'autres oiseaux avaient du gravier.

Une jolie trouvaille

Mme M.-A. Hubert, qui mourut il y a quelques semaines dans sa maison de la Retraite, à Saint-Ouen, près de St-Hélier, descendait de Sir Georges Carteret qui fut lieutenant-gouverneur de Jersey sous le règne de Charles II.

Récemment on découvrit dans le tiroir secret d'un meuble ayant appartenu à Mme Hubert des lettres autographes adressées par Charles II à Sir George Carteret et cette trouvaille engagea les héritiers à poursuivre les fouilles. Excellente idée qui amena la découverte, non plus de documents historiques, mais d'une masse de « souverains » cachés dans un petit baril à pommes de terre et d'une valeur de plus de 20.000 livres sterling, soit tout près de deux millions 500.000 francs.

Un pigeon français a traversé l'Atlantique

Un chauffeur d'usine habitant Watrellos (Nord), M. David Corély, s'occupe à ses moments de loisirs de colombophilie. Il y a environ un an, un de ses pigeons ne revint plus, un soir, au colombier.

M. David Corély a été fort surpris en apprenant par un journal canadien que le fugitif avait été recueilli, exténué de fatigue, à Munich, petite ville de l'Ontario. Il a pu être identifié grâce à une bague adaptée à une de ses pattes et portant ces indications : « 225.313 C. 26, France, M. C. Watrellos.

Echos de "chez nous"**Région Normande**

Fécamp. — Ont été admis aux épreuves écrites du baccalauréat :

Latin-grec : M. André Bennetot.

Sciences-langues : M. Marcel David.

Mathématiques : MM. Robert Gréverie et Henri Lecomte.

Francis Hédonin, Jules Bajard, Féolia Julia, Pierre Julien et Pierre Lemaitre, (élèves du Collège de Gargons).

Mme Anne Gondrexon et Jenny Gondrexon (élèves du Collège de jeunes filles).

Dans l'Enseignement. — Mme Allary, professeur de sciences au Collège de jeunes filles de Fécamp vient d'être déclarée admissible aux épreuves orales de l'agrégation de mathématiques.

Certificat d'études primaires. — Voici les résultats des examens du certificat d'études primaires (filles) qui ont eu lieu à l'école Paul-Bert : Candidates présentées 75 — Reçues 66.

Mordu par un chien. — Ayant remarqué place Thiers, un chien de berger allemand, qui divaguait sur la voie publique, l'agent de police Julien Dumesnil voulut se saisir de l'animal pour relever sur son collier le nom du propriétaire.

Le quadrupède se jeta alors sur l'agent et le mordit cruellement au bras droit et à la jambe. M. Dumesnil eut, en outre, la main gauche en partie broyée. M. Dumesnil devra interrompre son service pendant une quinzaine de jours, sauf complications.

Vente de navire. — Le trois-mâts fécampois *Solidarité*, armateur M. Gaston Duchâtel, vient d'être vendu à la « Compagnie d'Armement pour la pêche à Islande », de Gravelines.

Le *Solidarité* a quitté Fécamp pour Gravelines, son nouveau port d'attache.

Souscription. — La souscription ouverte pour venir en aide aux familles des deux naufragés du canot fécampois *Pauvette* a produit la somme de 5061 fr. 60.

Juressé. — Les gendarmes ont dressé procès-verbal contre la femme Alphonsine Petit, 46 ans, domiciliée rue de la Voute, qui déambulait place des Hallettes, en complet état d'ébriété.

Harfleur. — En l'église d'Harfleur a été célébré le mariage de Mlle Nicolle Ancel, fille de M. Georges Ancel, chevalier de la Légion d'honneur, ancien député de la Seine-Inférieure, avec le comte Albert de Villeneuve-Esclapon. Les témoins étaient pour la mariée : M. Louis Jules Ancel, son frère, et M. le marquis de Haudetot, son oncle ; pour le marié : M. le comte de Villeneuve-Esclapon, son frère et M. le baron Herver-Gruyer, son beau-frère.

Yport. — La commune d'Yport a célébré comme chaque année, à pareille date, sa fête traditionnelle de la Saint-Martin. Favorisée par le beau temps, cette fête attira une foule nombreuse qui toute la journée et fort avant dans la nuit, emplit les rues d'une animation très vive et se pressa autour des boutiques et des attractions foraines.

Récompenses. — La Société Centrale de Sauvetage a décerné un diplôme et une médaille de sauvetage en bronze au patron Laperdrix père et au patron Paul Robert, pour s'être courageusement jetés à l'eau tout habillés et avoir sauvé un enfant tombé en eau profonde. Il a été donné également une troisième médaille de bronze au maître baigneur Rogue, pour sauvetage difficile d'un baigneur sur la plage d'Yport.

Ste-Hélène-Bondeville. — Mme Beauné, institutrice à Eléot, a fait don aux bureaux de bienfaisance d'Eléot et de Ste-Hélène-Bondeville, d'une somme de 250 francs reçue pour réparation d'honneur.

Certificat d'études primaires. — Les élèves Craquelin André, Fauvel Roger, Lambert Georges, Argentier Rose ont subi avec succès l'examen du certificat d'études primaires, devant la Commission siégeant à Valmont, le 28 juin.

Étretat. — La Société auxiliaire des transports de l'Ouest et du Sud-Ouest met

CE QUE CONTIENT LA LOI DES LOYERS**LES PROROGATIONS PRENDRONT FIN**

- Au 1^{er} Juillet 1932, lorsque au 1^{er} Août 1914, le loyer excédait : local d'habitation
 Au 1^{er} Juillet 1935, lorsque, au 1^{er} Août 1914, le loyer excédait : local d'habitation
 Au 1^{er} Juillet 1936, lorsque, au 1^{er} août 1914, le loyer excédait : local d'habitation
 Au 1^{er} Juillet 1937, lorsque, au 1^{er} août 1914, le loyer excédait : local d'habitation
 Au 1^{er} Juillet 1938, lorsque, au 1^{er} août 1914, le loyer était inférieur à : local d'habitation
 Au 1^{er} Juillet 1939, lorsque, au 1^{er} août 1914, le loyer était inférieur à : local d'habitation

A Paris et dans un rayon de 50 km alentour	Dans les villes de plus de 100.000 habitants	Dans les villes de moins de 100.000 habitants
6.000 9.000	4.000 6.000	2.000 3.000
3.000 6.000	2.000 4.000	1.000 2.500
2.000 3.000	1.000 2.000	500 1.000
1.000 2.000	500	250 500
500 1.000	250 500	250 500
500	250	250
1.000	500	500

en service, du 1^{er} juillet au 15 septembre un service quotidien d'automobiles reliant le Havre et Etretat.

Arrestation. — Le jeune Briche, 11 ans, qui habite le pavillon « Le Criquet », a été arrêté par les gendarmes et conduit au Havre, à la disposition de M. le Procureur.

Frobergville. — La quête faite à la Mairie au mariage Décultot-Déneuve a produit la somme de 148 fr. 15.

Don. — M. Déneuve, boulanger, administrateur du Bureau de Bienfaisance, a versé, à l'occasion du mariage de Mlle Déneuve, sa fille, avec M. Décultot, la somme de 100 fr., destinée aux pauvres.

Vattetot-sur-Mer. — Des voisins ont découvert le cadavre de Marie Aubourg, 63 ans, journalière, alcoolique invétérée, qui s'était pendue. Depuis un an elle ne travaillait plus et sa fille ne lui remettait pas d'argent, se contentant de lui payer le pain nécessaire.

Région Bretonne

St-Malo. — Nous apprenons que l'Académie Française a attribué le prix Helphen, d'une valeur de 500 francs, à notre distingué compatriote et ami, M. Eugène Herpin, pour son « Histoire de la Ville de Saint-Malo ».

Droit. — Mme Julien Herpin, née Le Coroller, vient de subir avec succès, devant la Faculté de Rennes, l'examen de 2^e année de Droit.

MM. Pierre Grosset et Herbert de la Portbarré ont également été reçus à cet examen.

MM. Guy Peynaud et Boucly ont passé leur examen de 3^e année.

Corsaires malouins. — Au concours de gymnastique interrégional de Lisieux, les Corsaires Malouins se sont classés les premiers en première division.

Ils ont obtenu, entre autres, un prix d'honneur.

Outrages aux gendarmes. — Gaston Leroux, 41 ans, ouvrier agricole, étant ivre, à Saint-Méloir-des-Ondes, outragea les gendarmes. Quinze jours de prison pour l'outrage, avec sursis, et 5 francs d'amende pour l'ivresse.

Outrages à un garde. — Jean Le Gal, taupe à Landéan, à une remarque du garde Doucerain répondit par des outrages. Le Gal prétend que le garde l'importunait depuis deux semaines tentant de le prendre en délit de chasse, mais qu'il ne l'a pas outragé.

Le Tribunal condamne Le Gal à 25 francs d'amende.

Coups à enfants. — Le jeune Mouillesaux René, âgé de 12 ans, empêchant d'autres enfants de passer, Auvray Jean lui donna un coup de pied dans les reins.

Il est condamné à six jours de prison avec sursis et 25 francs d'amende.

Doctorat en Médecine. — M. Frantz Benoist, fils de notre sympathique concitoyen Benoist, vient de soutenir sa thèse de doctorat devant la Faculté de Médecine de Paris.

Cyclisme

Pour la 23^e fois le départ a été donné aux coureurs du Tour de France.

Dossche a enlevé la première étape, Paris-Caen, en 5 heures 55 minutes, 21 sec., en faisant plus de 34 kilomètres à l'heure de moyenne. Bidot se classe premier des Français.

A. Leducq gagne la deuxième étape, Caen-Cherbourg, 140 kilomètres.

C'est le routier Taverne qui a gagné la troisième étape, Cherbourg-Dinan, 199 km, après 6 h. 21 de course.

A la quatrième étape, Dinan-Brest, soit 206 kilomètres, De Lannoy et Maurice De Waële arrivent ensemble au Vélo-Club Brestois.

La cinquième étape, Brest-Vannes, 208 kilomètres, a été gagnée par Van Slem-brouck.

AVIS AUX NAVIGATEURS

Tête de Galantry. — Sud de l'Île de Saint-Pierre, 46° 45' 7 N., 56° 9' 7 W. Nouvelles caractéristiques : 3 éclats : 2 blancs et un rouge en 40 secondes, au lieu de 3 éclats : 2 blancs et un rouge en 60 secondes.

La durée de chaque éclat et de chaque éclipse varie avec la distance.

Coup de canon toutes les demi-heures en cas d'avarie à la sirène.

Pointe-Plate. — La sirène de la Pointe-Plate est arrêtée jusqu'à nouvel ordre. Le canon fonctionne toujours (un coup toutes les vingt minutes). Jusqu'à nouvel avis le feu sera fixe en conservant les mêmes secteurs blancs et rouges.

Balises. — La bouée de la Marne est à siflet et peinte en noir. Position : Lat. 46° 43' 42" N., Long. 56° 13' 36 W Greenwich.

La bouée à cloche de Savoyard, Lat. 46° 45' 12" N., Long. 56° 15' 22" W. a été enlevée jusqu'à nouvel ordre.

RADIOGRAMMES MÉTÉOROLOGIQUES

Le Poste de Saint-Pierre, indicatif F Q N, émet chaque jour sur 600 mètres amortis, un radiogramme météorologique à 01 h. 30 et à 13 h. 30 gmt.

Le Cap-Race, indicatif V C E, émet chaque jour sur 600 mètres amortis, un bulletin météorologique à 02 h. 15 et à 14 h. 15.

Radiophare Galantry, position : 46° 45' 39" N et 56° 09' 22" O émet d'une façon continue en temps de brume sur entraînes, longueur d'onde 1.000 m., modulation 700, lettres H Y R - - -

Poste de Louisbourg donne les indications de temps en anglais, à 13 heures et 4 heures matin (longueur d'onde 420).

BAZAR**de la MAISON de FAMILLE**

N'oubliez pas que ce bazar a été spécialement organisé pour vous!

Vous y trouverez tout ce dont vous pourrez avoir besoin : tabac, cigarettes, pipes, chocolat, vêtements cirés, complets fantaisie et de travail, bottes en caoutchouc, souliers, charentaises, serviettes de toilette, chemises, cravates, mouchoirs, lait concentré, livres, savon, etc...

Tous ces articles sont vendus à des prix excessifs de bon marché, que vous ne trouverez nulle part ailleurs à Saint-Pierre.

La vente se fait au comptant, sauf aux marins munis d'un BON, signé de leur capitaine, garantissant le règlement chez l'armateur.

DOUCHES - - - CHAUDES
Savon et Serviette
fournis gratuitement

AUX MARINS

Maison de Famille
L'Imprimeur-Gérant : L. LE PANNERER.

AÉRONAUTIQUE

Le voyage autour du monde du *Graf Zeppelin* commencera le 1^{er} août. Toutes les places disponibles ont été louées. Le docteur Eckener a terminé ses négociations avec les pays qui seront survolés et où des atterrissages seront effectués.